COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un colloque « les pieds sur terre » pour faire passer le flamand occidental à la vitesse supérieure

La Fédération pour les Langues Régionales dans l'Enseignement Public (FLAREP), créée en 1987, regroupe des associations de promotion de l'enseignement des langues régionales de différentes régions de métropole et d'Outre-mer. Chaque année une région différente organise le colloque fédéral pour traiter de sujets communs mais avec un focus sur la langue régionale portée par l'organisateur. Cette année ce fut au tour du flamand occidental et de l'Institut de la Langue Régionale Flamande (ANVT) de l'organiser *(la fois précédente dans notre région était en 2011).*

Avec une thématique principale intitulée « Comment construire au milieu du tumulte ? », le ton était donné. Le coprésident de l'ANVT en charge de la gouvernance, Jean Paul Couché, qui est aussi vice-président de la FLAREP, a rappelé les conditions difficiles pour avancer sereinement sur ce sujet : 4 ministres de l'Education nationale en 1 an, un climat politique tendu et cela sur fond de conflits internationaux et dérèglement climatique. Voilà qui était dit pour le tumulte.
Restait à définir les bases de la construction d'un environnement stable et positif pour la promotion des langues régionales en France.
Une séance plénière et 8 tables rondes était planifiées tout au long du week-end des 19 au 21 octobre à Steenvoorde *(salle des fêtes)*, Esquelbecq *(château)* et Lille *(hôtel de Région)* afin de faire le tour de cette question avec des élus, des représentants de l'Etat et des associations membres de la fédération.
Les congressistes ont d'abord entendu une communication vidéo du président de la Région Hauts de France, Xavier Bertrand, qui a apporté un soutien sans faille aux langues régionales et à leurs défenseurs, et a proposé de porter leurs revendications devant le gouvernement. Il a rappelé l'action de la Région en faveur du flamand occidental et du picard et annoncé la création de l'Office Public du Flamand Occidental (OPFO) au 1er semestre 2025. Cet Office sera un outil structurant de mise en œuvre de la politique linguistique régionale où l'Etat, les collectivités territoriales et l'ANVT auront à construire et œuvrer ensemble. Il a appelé à un renforcement de l'action du Rectorat pour le développement de l'enseignement du flamand occidental et de la formation des maitres.
Thierry Delobel, président de la FLAREP et de l'association basque IKAS-BI, a fait le point de la situation depuis le dernier colloque, notant par ailleurs que les différences de traitement des langues régionales dépendaient fortement des outils structurants qui les portaient , appuyant la création du futur OPFO. Le parlementaire honoraire, Jean-Pierre Decool, est venu rappeler le combat 2 fois décennal pour le flamand occidental et la sénatrice Marie-Claude Lermytte a insisté sur le fait que « Les langues et cultures régionales témoignent d'une histoire plurielle, riche et ancienne. Elles sont porteuses de traditions, d'héritages et d'une vision singulière du monde. Nos langues régionales sont

la preuve que l'unité de la République peut coexister harmonieusement avec la diversité culturelle. Elles constituent une richesse qu'il est de notre devoir de protéger et de promouvoir. »
Le député breton Paul Molac auteur de la fameuse loi de mai 2021 est revenu sur la mise en œuvre de sa loi, les avancées et aussi les blocages, insistant sur l'importance des outils que sont les conventions Etat-Région et les Offices Publics, et l'importance de l'appui des élus.
Une présentation a été faite de l'évolution des 3 langues admises à l'enseignement depuis 2022. Le recrutement et la formation d'enseignants et la conception de plans de déploiement sont la clé. Sont également intervenus Christine Lauer Directrice d'Académie adjointe en charge des langues régionales et Derek Gallagher Inspecteur pour les langues régionales qui ont affirmé le soutien de l'Académie et la volonté d'avancer pour les points de développement même si les situations n'étaient pas faciles.

Les tables rondes du dimanche dans la magnifique bâtisse du château d'Esquelbecq ont été consacrées à un état des lieux région par région, puis à des sujets très concrets à destination des enseignants et des parents d'élèves sur « comment et pourquoi apprendre une langue régionale » et « comment construire un réseau d'écoles proposant la langue régionale ». Les nouveaux enseignants de flamand occidental et de picard étaient particulièrement concernés.
Lundi matin, les congressistes ont été accueillis dans l'hémicycle de la Région par François Decoster, vice-président à la culture et aux langues régionales (entre autres). Il a renouvelé le soutien de la collectivité régionale et s'est dit extrêmement convaincu que l'OPFO était l'outil qui convenait pour le développement du flamand. Il a été particulièrement attentif aux présentations des représentants des 3 offices publics : basque, breton et catalan qui ont expliqué les résultats très encourageants obtenus par leur structure.

Vincent Lorenzini, a présenté au nom du ministère de la Culture, les prochains outils qui seront déployés pour les langues régionales hors des murs de l'école. Il a annoncé la réunion prochaine du Conseil National des Langues et Cultures Régionales auquel siège l'ANVT.
Le colloque s'est terminé par la présentation de nombreux outils conçus et actions menées pour le développement de l'usage de nos langues : la création d'un dictionnaire phraséologique de picard, le rôle des musées, l'exemple d'une commune investie, l'édition en langue régionale, la signalétique bilingue, la création d'un outil de formation des assistantes maternelles pour la petite enfance, la création littéraire, le collectage linguistique, etc…

Le secrétaire général de la FLAREP, Alà Baylac-Ferrer, conclut la 38ème édition par un sentiment de satisfaction d'avoir participé à un colloque concret qui apporte de nombreuses pistes d'actions aux associations membres et aux collectivités. Il salua les organisateurs pour la richesse des interventions, pour l'accueil et le ton constructif apporté aux échanges.